

LA RESTAURATION AU MEYER

Quand la nourriture aide à guérir

Repas pour les enfants et les jeunes hospitalisés

A la maison, à l'école ou en vacances, le petit-déjeuner, le déjeuner et le dîner sont des moments importants, ils rythment la journée et ont un effet rassurant.

À l'hôpital, les repas revêtent une importance particulière car la nourriture fait partie intégrante des soins.

Une alimentation correcte est un facteur de santé extraordinaire et les caractéristiques nutritionnelles des aliments deviennent un "ingrédient" précieux dans le processus de guérison.

En présence de pathologies particulières, l'intervention nutritionnelle revêt des objectifs thérapeutiques spécifiques et peut contribuer à prévenir les complications.

Pour ces raisons, nous avons demandé à la société qui fournit les repas des départements hospitaliers et de la cantine d'utiliser des produits de qualité dont la provenance peut être tracée, en privilégiant les aliments de saison et biologiques. Le menu indique en effet les aliments frais, surgelés ou biologiques.

Lorsque le régime est libre, il est possible de choisir en fonction de ce qui est proposé au menu, mais s'il est nécessaire de suivre un régime particulier, la diététicienne Meyer intervient et explique pourquoi certains aliments sont préférables à d'autres.

Nous mettons l'accent sur la valeur éducative de la restauration hospitalière, sur la qualité du service, sur la validité nutritionnelle du repas, sur le respect de la culture alimentaire locale et, évidemment, sur la satisfaction du goût, donc

Profitez de votre repas! La Direction

Repas pour les parents et/ou les gardiens

- Un service de livraison de repas (panier) est disponible pour les parents/gardiens auprès du personnel de la cantine, directement dans le département hospitalier.
- Pour utiliser ce service, vous devez acheter des titres-repas à la caisse de la cantine, tous les jours, de 10h45 à 11h45 et de 14h45 à 15h30.
- Le coût du repas est de 5,00 €.
- Plusieurs bons peuvent être achetés, et les bons non utilisés peuvent être échangés directement à la caisse de la cantine.



- Le panier comprend un repas à deux plats de votre choix, de l'eau, du pain et des fruits.
- Le personnel de la cantine distribuera le panier au parent/gardien dans le département sur présentation du bon.

Veuillez noter

Les repas pris dans le service doivent être payés par l'achat préalable de chèques-repas auprès du caissier de la cantine.

La caisse est ouverte tous les jours du lundi au samedi de 10h45 à 11h45 et de 14h45 à 15h30.

1er Octobre 2021